

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire  
Montceau-les-Mines  
1 avenue Saint-Exupéry

## école de filles dite école de l'Hôpital

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA71000066

Date de l'enquête initiale : 1999

Date(s) de rédaction : 2000

Cadre de l'étude : patrimoine industriel enquête partielle, patrimoine industriel Communauté urbaine Le Creusot - Montceau-les-Mines, enquête thématique régionale canaux de Bourgogne

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : école

Précision sur la dénomination : école de filles

Appellation : dite école de l'Hôpital

Parties constituantes non étudiées : ouvroir

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Réseau hydrographique : canal du Centre

Références cadastrales : 1978, BC, 98

### Historique

La Compagnie des Mines de Blanzay fit construire en 1870 (daté par source) l'école de filles dite de l'hôpital (école congréganiste) suivant les plans de Jean-Philippe Suisse (architecte dijonnais) et Goichot (architecte de l'entreprise), bâtiment surélevé vraisemblablement d'un niveau en 1886. Un asile pour les enfants en bas âge et un ouvroir furent édifiés en 1882, agrandis en 1884 et 1921. Cette école fait actuellement partie du collège Saint-Exupéry.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Dates : 1870 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Philippe Suisse (architecte, attribution par source), Goichot (architecte de l'entreprise, attribution par source)

### Description

L'école se compose d'un corps central (avec mur-pignon en façade, couvert d'un toit à longs pans, composé de deux étages carrés et d'un étage de comble) et de deux ailes latérales en retrait (un étage carré, toits à longs pans et croupes). Les baies du rez-de-chaussée de bâtiment, jumelées, ont des arcs en plein cintre tandis que les baies des niveaux supérieurs sont couvertes d'arcs segmentaires. Le bâtiment abritant l'asile et l'ouvroir se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage carré. Couvert de toits à longs pans à croupes, les linteaux des baies sont en arcs segmentaires. Ces deux bâtiments sont en brique enduite, les toitures en tuile mécanique.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; enduit

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public communal

## Liens web

- Voir le dossier initial numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IA71000066.PDF>

## Illustrations



Façade antérieure de l'ancienne  
école de filles de l'hôpital.  
Phot. Frédéric Pillet  
IVR26\_19997100013Z



Façade postérieure de l'ancienne  
école de filles de l'hôpital.  
Phot. Frédéric Pillet  
IVR26\_19997100014Z



Anciens asile et ouvroir de  
l'école de filles de l'hôpital.  
Phot. Frédéric Pillet  
IVR26\_19997100015Z

Auteur(s) du dossier : Frédéric Pillet

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine ; (c) Communauté urbaine Le Creusot - Montceau-les-Mines



Façade antérieure de l'ancienne école de filles de l'hôpital.

IVR26\_19997100013Z

Auteur de l'illustration : Frédéric Pillet

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine ; (c) Communauté urbaine Le Creusot - Montceau-les-Mines

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade postérieure de l'ancienne école de filles de l'hôpital.

IVR26\_19997100014Z

Auteur de l'illustration : Frédéric Pillet

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine ; (c) Communauté urbaine Le Creusot - Montceau-les-Mines

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Anciens asile et ouvroir de l'école de filles de l'hôpital.

IVR26\_19997100015Z

Auteur de l'illustration : Frédéric Pillet

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine ; (c) Communauté urbaine Le Creusot - Montceau-les-Mines

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation